

depuis les années d'enfance à Saint-Sauveur-le-Vicomte, jusqu'au noviciat des Hospitalières de Bayeux ; depuis son embarquement pour " le pays des croix ", le 31 mai, 1648, et la traversée périlleuse qui suivit, jusqu'à son arrivée dans " le petit paradis de Québec ", où elle passa le reste de ses jours. Et pourtant, malgré son zèle et son activité de chercheur, le distingué biographe doit se résigner à faire œuvre incomplète, la plupart des documents originaux ayant péri dans l'incendie de l'Hôtel-Dieu, l'année 1755. C'est déjà une précieuse acquisition, comme un vrai mérite, d'avoir pu dégager les traits principaux d'une figure trop peu connue jusqu'ici.

Au surplus, ce qui nous intéresse dans la vie de cette femme, c'est le caractère entièrement surnaturel, et, à vrai dire, exorbitant de sa destinée morale. Pour trouver pareille multiplicité de rapt et de visions, de divins colloques, de conseils et d'apparitions, et surtout pareils assauts des malins esprits, il faut remonter aux plus curieux récits de tous les temps, consignés dans les annales de la Mystique proprement dite. Durant les vingt années qu'elle vécut en terre canadienne, la mère Catherine de Saint-Augustin passa par les péripéties intérieures les plus diverses et les plus étranges à la fois. Tour à tour réjouie ou terrifiée par ses visions le plus souvent imaginatives, (qu'on veuille bien ne pas lire imaginaires), la pauvre sœur aperçoit fréquemment des fantômes impurs, croit entendre des rappels de la mère-patrie, se sent portée vers l'impiété et le blasphème, en même temps qu'elle éprouve " une aversion horrible pour la communion " ; mais Notre-Seigneur, la Vierge-Mère et St Joseph lui apparaissent pour la consoler, et, plus souvent encore, le vénérable Père de Brébœuf qui semble être son protecteur officiel et son saint de prédilection. Du fond de son cloître, elle assiste en esprit à la Dédicace de la Cathédrale de Québec, et au jugement de l'âme de M. de Mézy. Et le 14 sept. 1666, comme M. de Tracy se dispose à partir avec treize cents hommes pour aller combattre les Cinq-Nations, les esprits infernaux demandent permission à l'humble recluse de tenter les soldats pour les empêcher de se confesser.

L'historien Garneau a vite fait d'attribuer ces phénomènes surnaturels aux infiltrations quietistes dans nos maisons religieuses de l'époque. La moindre preuve que le quietisme avait effectivement traversé les mers ferait bien